



REGLEMENT INTERIEUR « Le LOCAL » de Vielmur ANNEE 2023-2024



Le LOCAL est un lieu destiné prioritairement aux jeunes âgés de 11-17 ans. C'est un lieu de loisirs, de temps libre, d'écoute, de partage et de discussion. Il doit être un lieu ressource pour les jeunes afin de leur permettre d'être acteur de leurs loisirs tant dans l'organisation que dans l'animation de la vie locale, sportive et culturelle.

Les horaires d'ouverture :

Tous les mercredis de 9h00 à 17h00

Pendant les vacances scolaires, selon la programmation des stages et des séjours, il se peut que ces horaires soit soumis à des changements.

Cet espace peut être ouvert à titre exceptionnel en soirée jusqu'à 22h00 (repas, soirée jeux, sorties, ...).

Inscription et tarifs :

Le local jeunes est un lieu gratuit et libre d'accès lors des ouvertures, les jeunes n'ont pas besoin de s'inscrire en amont (sauf en cas de transport, voir « transport en minibus » ci-dessous).

Règlement :

- Les jeunes tout comme les adultes sont tenus d'avoir une attitude respectueuse les uns envers les autres
- Aucun discours vulgaire ou discriminatoire ne sera toléré au sein du local jeunes
- Le tabac et l'alcool sont interdits au sein du local jeunes
- Les jeunes devront prendre soin du matériel qu'ils utiliseront dans le local
- Toute détérioration volontaire causée par un jeune sera facturée à la famille
- Les objets personnels restent sous l'entière responsabilité du jeune
- Les téléphones portables sont acceptés dans le local jeunes, leur utilisation sera proscrite lors de la mise en place d'animation, repas, ...
- Les jeunes sont autorisés à déjeuner au LOCAL, un micro-onde est notamment à disposition
- Les jeunes fréquentant le LOCAL sont libres de sortir et de revenir comme bon leur semble, l'animateur ne peut être tenu responsable d'une quelconque situation se produisant à l'extérieur du LOCAL

En cas de non-respect du règlement par un utilisateur du local jeunes, des sanctions pourront être appliquées pouvant aller de l'exclusion temporaire à définitive.

Transports en minibus :

Afin de faciliter l'accès au LOCAL pour tous les jeunes du territoire, le service Enfance-Jeunesse & Sports met en place une navette entre le collège de Lautrec et le LOCAL, tous les mercredis en période scolaire.

Les lieux et horaires de départ et d'arrivée sont les suivants

DEPUIS LAUTREC			
VENIR AU LOCAL	<u>MINIBUS CCLPA</u>		MERCREDI PERIODE SCOLAIRE
			APRES-MIDI
	LAUTREC	Parking citystade	13h30
	CUQ	Salle des fêtes	13h40
	VIELMUR	Le LOCAL	13h45
REPARTIR DU LOCAL	<u>MINIBUS CCLPA</u>		MERCREDI PERIODE SCOLAIRE
			APRES-MIDI
	VIELMUR	Le LOCAL	16h30
	CUQ	Salle des fêtes	16h35
	LAUTREC	Parking citystade	16h45

Pour profiter de cette navette, le responsable légal est chargé de remplir une « déclaration d'autorisation de transport » et d'inscrire son enfant chaque mercredi, au plus tard, 24h avant la date souhaitée par mail à l'adresse anim.jeunesse@cclpa.fr

Le transporteur est chargé de veiller au respect des horaires de départ, en cas d'absence imprévue ou retard de l'enfant, il est joignable au 07.68.58.74.28

Les règles une fois sur place au LOCAL restent inchangées comme indiqué ci-dessus au chapitre « Règlement », ainsi, le transporteur ne pourra être tenu responsable de l'absence du mineur aux lieux et horaires indiqués.

Aucun enfant ne sera transporté sans les conditions suivantes :

- Inscription dans les délais
- Signature du règlement intérieur
- Signature de l'autorisation de transport

Objectifs :

Le local jeunes de Vielmur a pour objectif d'offrir un espace privilégié où les jeunes pourront librement venir jouer entre eux et pouvoir échanger avec l'équipe d'animation, dans l'intérêt de développer des projets sur le territoire et également de laisser de la place aux jeunes dans les missions du service Enfance-Jeunesse & Sports, notamment dans l'organisation des séjours par exemple. Un animateur sera toujours présent lors des permanences au local, les jeunes seront cependant régulièrement en autonomie dans leur choix d'activité, l'animateur veillera ainsi au bon déroulement des permanences et travaillera main dans la main avec les jeunes afin de faire de ce local jeunes, un lieu vivant, source d'idées et faisant émerger des projets sur le territoire.

L'équipe d'animation

Contact :

Yannis Perin, Animateur jeunesse - 05.63.70.52.67 / 07.68.58.74.28 / anim.jeunesse@cclpa.fr

Date et signature précédée de la mention « Lu et approuvé »